



Marine | Canada

Capacités en matière de sinistres maritimes

Définir de nouvelles normes

Depuis plus de 100 ans au Canada, CNA tire parti de ses ressources et de son expertise mondiales pour offrir des solutions d'assurance sur mesure aux clients du secteur maritime. Nous nous engageons à offrir une expérience client supérieure qui vous permet d'attirer les meilleurs experts en sinistres. Notre équipe de réclamation hautement qualifiée vous assiste à chaque étape du processus de réclamation, dans le but d'obtenir le meilleur résultat possible.

Expérience et expertise du secteur

Situés dans tout le Canada, nos professionnels des sinistres maritimes ont en moyenne 10 ans d'expérience et s'appuient sur des ressources mondiales qui aident au traitement des sinistres en cas de perte. Chaque demande est soigneusement évaluée et traitée par nos professionnels des sinistres maritimes multi-lignes afin d'offrir une expérience transparente et personnalisée conçue pour obtenir le meilleur résultat possible avec une résolution rapide.

Une formation et un développement continus aident notre équipe de sinistres maritimes à comprendre les tendances en matière de sinistres qui peuvent avoir un impact sur votre entreprise. Notre équipe dévouée est spécialisée dans plusieurs types de sinistres maritimes, y compris le fret, la capacité de rendement, la coque commerciale et Protection & Indemnisation, la responsabilité légale des transporteurs routiers, la responsabilité légale des transitaires, la responsabilité légale des courtiers en charge, la responsabilité des réparateurs de navires, les opérateurs de terminaux, la responsabilité des quais, les opérateurs de marina et les risques de construction.

Nos professionnels des sinistres maritimes ont établi des relations à long terme avec des experts, des enquêteurs et d'autres

spécialistes qui contribuent à la stratégie et à l'exécution des sinistres et fournissent les ressources nécessaires au traitement de votre demande.

Des ressources internes supérieures

Réponse à une catastrophe: L'équipe des sinistres maritimes de CNA travaille ensemble et engage un réseau de ressources qui servent rapidement et efficacement les clients touchés par un événement catastrophique.

Subrogation: Dès que vous déclarez une réclamation, les possibilités de rétablissement sont analysées. L'équipe des sinistres maritimes de CNA collabore avec des avocats et des partenaires fournisseurs experts pour explorer le recouvrement des paiements de sinistres effectués en raison de la négligence d'un tiers.

Unité des enquêtes spéciales (SIU) : Les marchandises volées, les collectes fictives et les cyberattaques sont de plus en plus courantes. Les spécialistes des réclamations de CNA travaillent en étroite collaboration avec l'équipe de SIU – des experts formés ayant de l'expérience en matière d'enquête et d'application de la loi – pour aider à identifier et à enquêter sur des activités frauduleuses potentielles.

Veillez communiquer avec votre courtier pour obtenir de plus amples renseignements et visiter cnacanada.ca pour consulter les ressources à votre disposition en tant qu'assuré de CNA.